

# NOMINATION DE VOTRE EXPERT LIBRE

Changez vos stratégies et tactiques, mais jamais vos principes.

*Citation de John Kessel - Psychologue sportif américain.*

## INTÉRÊTS

**Avoir un dossier solide mais être incapable de le défendre ne vous donnera jamais raison ! Savoir ne veut pas dire « pouvoir ». Est-il raisonnable pour un comité d'agir sans avoir fixé une ligne de conduite commune et implacable ?**

En privilégiant l'assistance d'un expert en réunion plénière, votre projet sera présenté avec une pédagogie appuyée entre position affirmée et ouverture de négociations. Pour la préparation de ses travaux, le comité peut faire appel à tout expert rémunéré par ses soins grâce à son budget de fonctionnement (article L.2325-41 du Code du travail). Selon les thèmes souhaités, nous abordons chaque intervention dans un cadre prédéfini avec le comité.



## DÉROULÉ

### Expertise, stratégie :

Afin d'affirmer votre volonté de manière objective et impartiale, vous pouvez être épaulé d'un consultant extérieur. Véritable marchepied du comité, nos experts participent aux réunions préparatoires et plénières et vous préconisent des solutions totalement personnalisées. Vous aborderez ainsi vos dossiers avec une vision élargie et neutre. Tout au long de l'expertise qui sera menée pour vous, nous vous aiderons à argumenter sans cesse vos ambitions tout en élaborant des projets alternatifs à ceux proposés par votre employeur.

PHASES DU PROJET	PLAN D' ACTIONS	COMITÉ	EXPERT	DIRECTION
Analyse du besoin	Identifier les éléments principaux du projet Collecter les attentes du comité Comprendre les enjeux Anticiper les conséquences	●	●	
Réalisation d'une étude	Rechercher les sources juridiques Retenir les éléments utiles au projet Rédiger dans un langage clair et concis Apporter l'ensemble des preuves nécessaires		●	
Élaboration d'une approche tactique	Coordonner les attentes et les objectifs du comité Organiser la présentation technique du projet Engager les procédés définis avec le comité Prévoir une solution de repli	●	●	
Phase préparatoire	Découverte de l'étude finalisée Étape d'appropriation du rapport Préparation de la réunion plénière Distribution des rôles pour chaque intervenant	●	●	
Recherche de solutions	Ne pas s'arrêter sur une seule possibilité Réfléchir à des variables d'ajustement		●	
Organisation de la négociation	Identification des points "négociables" Ouverture réfléchie de la négociation Formulation argumentée des attentes du comité	●	●	●
Phase d'introduction du projet	Participation de l'expert en réunion plénière Production de documents "sources" Assistance à l'élaboration du procès-verbal		●	●
Conclusion de l'expertise	Entretien final entre le comité et l'expert Le comité rend son avis motivé et éclairé	●	●	

## CONDITIONS

Interprètes indépendants de vos missions économiques et sociales, nos consultants s'attacheront à aborder chacune de vos problématiques en adoptant la méthode la plus judicieuse et avantageuse pour vous et vos salariés.

Renseignements :  
**01 75 60 04 21**

E-mail :  
**infos@success-consulting.fr**